

Université de Lausanne

Travaux de Science Politique
Political Science Working Paper Series

Élitisme dans la politique mondiale

Le rôle des acteurs transnationaux
dans les nouvelles formes de
gouvernance

Jean-Marie Chenou

N° 52 (2012)

Editeur responsable

Dr. Lionel Marquis

Université de Lausanne
Institut d'Etudes Politiques et Internationales
Bâtiment Anthropole • 1015 Lausanne
CH – Switzerland

Tel +41 21 692 31 40

Fax +41 21 692 31 45

marie-francoise.olivaperez@unil.ch ou nicole.ferrari@unil.ch

<http://www.unil.ch/iepi>

CRII

(Centre de Recherche Interdisciplinaire sur l'International)

La collection **Travaux de Science Politique** vise à diffuser des travaux de chercheuses et chercheurs rattachés à l'Institut d'Etudes Politiques et Internationales (IEPI) de l'Université de Lausanne. Il peut s'agir de textes en prépublication, de communications scientifiques ou d'excellents mémoires d'étudiants. Ces travaux sont publiés sur la base d'une évaluation interne par deux membres de l'IEPI. Les opinions émises n'engagent cependant que la responsabilité de l'auteur•e.

Les **Travaux de Science Politique** sont accessibles gratuitement sur www.unil.ch/iepi (suivre le lien « Publications »).

The **Political Science Working Papers Series** is intended to promote the diffusion of work in progress, articles to be published and research findings by researchers of the Institute of Political and International Studies, University of Lausanne. The papers submitted are refereed by two members of the Institute. The opinions expressed are those of the author(s) only.

The **Political Science Working Papers** are available free of charge at www.unil.ch/iepi (click on « Publications »).

© The Author.

Layout : Nicole Ferrari

Couverture : Unicom, Université de Lausanne

Élitisme dans la politique mondiale : le rôle des acteurs transnationaux dans les nouvelles formes de gouvernance

Jean-Marie Chenou¹

Institut d'Études Politiques et Internationales, Université de Lausanne

Résumé

Les formes de gouvernance à l'échelle internationale ont subi de profonds changements depuis les années 1990. Les réseaux d'acteurs en capacité de se mobiliser de manière transnationale sont agents du changement international. Loin d'entraîner une démocratisation de la politique mondiale, ces changements favorisent l'émergence d'une nouvelle forme d'élitisme qui affecte de nombreux domaines dont la régulation échappe à la coopération intergouvernementale. La gouvernance de l'Internet est en l'espèce un cas représentatif. Cette étude se propose de montrer, à travers l'exemple de la gouvernance de l'Internet, que les notions d'élite transnationale du pouvoir et de champ permettent de penser le changement de manière différenciée selon les secteurs sans toutefois perdre de vue le contexte global. Ces notions, issues de la sociologie politique et plus particulièrement de la sociologie des élites peuvent contribuer à enrichir une littérature critique d'économie politique internationale. Elles permettent de penser le changement international dans une période de mondialisation au-delà du cadre inter-étatique en prenant en compte de nouveaux types d'acteurs et de nouvelles formes d'autorité.

Mots-clefs : élitisme, gouvernance, transnationalisme, Internet

Abstract

Forms of governance at the international level have undergone profound changes since the 1990s. Networks of actors that are able to mobilize transnationally are agents of the changes. Far from a democratization of world politics, these changes promote the emergence of a new form of elitism that affects many issue-areas that are regulated beyond the scope of intergovernmental cooperation. Internet governance is a representative case of such regulation. This study aims to show, through the example of Internet governance, that concepts such as transnational power elite and field enables us to study changes and their differences across sectors without losing sight of the global context. These concepts, stemming from political sociology and especially the sociology of elites, can help enrich the critical literature of international political economy. They allow a perspective on international change in an era of globalisation that focuses on new types of actors and new forms of authority.

Keywords : elite theory, governance, transnationalism, Internet

¹ Assistant diplômé, Bat. Anthropole, Université de Lausanne CH-1015 LAUSANNE, Jean-Marie.Chenou@unil.ch

Table des Matières/Contents

RÉSUMÉ	3
ABSTRACT	3
INTRODUCTION	5
LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET COMME EXEMPLE-TYPE DES NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE	6
ENJEUX DE DEFINITION DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET	7
LA POLITISATION ET L'INSTITUTIONNALISATION DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET DANS LES ANNÉES 1990	8
LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES : TENTATIVE DE CATÉGORISATION DES APPROCHES THÉORIQUES	9
LES APPROCHES DOMINANTES ET LEURS LIMITES	9
LES APPROCHES CRITIQUES : UNE PERSPECTIVE GÉNÉRIQUE SUR LES CHANGEMENTS DANS LES FORMES DE GOUVERNANCE	12
ÉLITES, CHAMPS ET CHANGEMENT : VERS UNE APPROCHE PLUS DIFFÉRENCIÉE ET CENTRÉE SUR LES ACTEURS	14
ELITES, HÉGÉMONIE ET CONTESTATION.....	14
CHAMPS D'ACTION ET STRUCTURES TRANSNATIONALES DE POUVOIR.....	17
L'APPLICATION DES CONCEPTS DE SOCIOLOGIE À UNE VISION CRITIQUE DE LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET.....	19
CONCLUSION	22
BIBLIOGRAPHIE	23

Introduction

Les années 1990 ont été à de nombreux égards une décennie de changements profonds dans la politique mondiale. Sur le plan géopolitique, on a assisté à la fin de la bipolarité qui marquait profondément les relations entre États. Sur le plan économique, les années 1990 ont été caractérisées par une forte croissance des flux d'échanges transnationaux de tous types (marchandises, capitaux, migrations) et la notion de mondialisation est entrée au cœur des débats. Sur le plan idéologique enfin, la décennie 1990 s'illustre par le triomphe du néolibéralisme qui s'est étendu au reste du monde à partir de ses origines anglo-saxonnes. Le concept de mondialisation, entendu comme la transformation du rôle de l'État, la transnationalisation des politiques et la montée en puissance d'acteurs non-étatiques, recoupe largement les changements évoqués ici et s'est imposé malgré l'ambiguïté impliquée par son utilisation. La discipline des relations internationales continue de s'interroger sur les causes et les mécanismes à l'œuvre dans ces dynamiques de changement. Cette décennie est une période charnière, à la fois pour la politique mondiale et pour la discipline des relations internationales qui s'est enrichie de nouveaux débats et de nouvelles contributions importantes. En effet, la fin de la bipolarité et l'accélération de la mondialisation contemporaine mettent à mal certains fondements des approches classiques des relations internationales. Le néo-réalisme, dominant dans les années 1980, se voit reprocher son caractère statique et a-historique (Keohane, 1986). Il nie la portée des changements sur la politique internationale (Waltz, 2000). Le libéralisme oscille lui entre le stato-centrisme de l'approche des régimes (Krasner, 1983; Keohane, 2005) et l'hyperglobalisme de certains auteurs annonçant le triomphe des marchés sur le système inter-étatique (Ohmae, 1999). L'économie politique internationale, née dans les années 1970, se retrouve au cœur de la discipline en raison de l'importance évidente des questions économiques lors de cette décennie et du foisonnement des débats sur la mondialisation (Kofman and Youngs, 1996; Scholte, 2000; Held and McGrew, 2007; pour une critique, voir Rosenberg, 2000). Les approches hétérodoxes d'économie politique internationale analysent notamment la montée en puissance des autorités privées transnationales dans ce contexte de mondialisation (Cutler et al., 1999a; Graz and Nölke, 2008).

Deux hypothèses existent quant aux effets de ces changements sur la distribution du pouvoir dans l'économie politique internationale. D'un côté les approches libérales analysent ces changements comme un embryon de démocratie transnationale (Boli et Georges, 1997). Les approches critiques insistent au contraire sur le fait que ces bouleversements ont perpétué, voire renforcé des phénomènes de domination de l'économie politique mondiale par certains acteurs privés (Gill, 1990). Dans cette deuxième hypothèse, une littérature s'est développée autour des notions de classe capitaliste transnationale ou d'élite transnationale (pour une réflexion récente sur ces notions, voir Carroll, 2010). Comme nous le verrons, les approches utilisant ces notions, par leur caractère structuraliste, ont tendance à donner une image uniforme de la politique mondiale et à se focaliser sur la stabilité plutôt qu'aux perspectives de changement (Phillips, 2005). Cette contribution s'intéresse donc aux agents favorisés par leur position structurelle. Elle étudie particulièrement l'évolution de la configuration de leurs rapports, entre eux et avec les agents non-dominants, afin de mettre en lumière les évolutions et les perspectives de changements plutôt que la stabilité de la domination. Elle s'inscrit donc dans une perspective critique telle que définie par Robert W. Cox (1981, pp. 134-135). Pour ce faire, des outils conceptuels issus de la sociologie des élites permettent de remettre l'agent au centre de l'étude et

d'analyser les configurations sectorielles de pouvoir. Ces configurations évoluent et permettent d'expliquer le changement, d'abord au niveau sectoriel, mais aussi au niveau global. L'analyse se concentre ici sur les concepts d'élites et de champ et tente de les appliquer au niveau transnational. L'étude des élites, notamment telle qu'elle a été conceptualisée par Wright Mills (2000 [1956]), se focalise sur les processus d'unification de différentes élites spécialisées et apporte un caractère dynamique à l'étude de la domination. Le concept de champ, développé par Bourdieu (1993 ; 2000) permet l'analyse d'un espace social particulier de domination, relativement autonome, et de ses relations avec un espace de lutte sociale plus global.

Cette étude prend l'exemple du secteur de la gouvernance de l'Internet, comme espace transnational de lutte relativement autonome, mais inséré dans des dynamiques de changement plus globales dans une période marquée par le triomphe des idées néolibérales. Elle rappelle quelques éléments de la genèse de ce champ transnational afin de montrer qu'une élite du pouvoir s'y est formée, caractérisée par sa cohésion idéologique et sa capacité de circulation institutionnelle. L'étude des élites transnationales de la gouvernance de l'Internet peut permettre de mieux comprendre le changement dans les formes de gouvernance du secteur des télécommunications. L'argument principal est l'idée selon laquelle les élites transnationales sont un type d'acteur majeur dans la politique mondiale et participent au changement dans leur champ d'action spécialisé ainsi que sur le plan général de la politique mondiale. Leur étude permet une perspective plus différenciée et contextuelle des dynamiques de changement global en focalisant l'étude sur les acteurs de changement plutôt que sur les structures de domination.

Nous verrons dans un premier temps en quoi la gouvernance de l'Internet constitue une étude de cas intéressante pour réfléchir à l'autorité privée transnationale et aux changements apportés par le processus de mondialisation. Dans un deuxième temps, les approches critiques d'économie politique internationales seront mobilisées afin de penser le changement international et les nouvelles formes de gouvernance en incluant les acteurs non-étatiques à l'analyse. Puis, nous introduirons les concepts d'élite du pouvoir et de champ afin de compléter les approches critiques d'économie politique internationale en adoptant une vision différenciée et basée sur les acteurs qui permette de penser le changement sectoriel et global dans la politique mondiale.

La gouvernance de l'Internet comme exemple-type des nouvelles formes de gouvernance

De nombreux secteurs de l'économie politique mondiale, plus ou moins spécialisés, ont été historiquement régulés par des acteurs privés. Néanmoins, les années 1990 représentent une période importante pour ce type de régulation. En effet, l'intensité des rapports transfrontaliers, la complexité et la spécificité des interactions ainsi que la prégnance de l'idéologie néolibérale ont favorisé la création de modèles de gouvernance transnationaux hautement techniques et partiellement privatisés. Par rapport au modèle multilatéral dominant dans la seconde moitié du XXème siècle, on peut parler de nouveaux modèles de gouvernance. La gouvernance de l'Internet, dont la politisation remonte à la première moitié des années 1990 et l'institutionnalisation à la fin de cette décennie, illustre de manière paradigmatique ce changement. L'objet de cette gouvernance, un réseau informatique mondial, représente un terreau idéal pour une gouvernance

transnationale et technocratique. Le caractère technique de la régulation, le faible nombre de personnes impliquées dans la gouvernance par rapport au nombre d'utilisateurs de l'Internet estimé à environ un tiers de la population mondiale², ainsi que l'échelle transnationale des politiques menées rendent le cas de la gouvernance de l'Internet propice à l'émergence d'élites transnationales. Le cas de la gouvernance de l'Internet est donc un cas particulièrement pertinent pour l'étude de ces élites.

Enjeux de définition de la gouvernance de l'Internet

La gouvernance de l'Internet présente la particularité d'être au cœur de l'activité de plusieurs forums différents et de rassembler une variété d'acteurs dont le degré de participation dépend à la fois du forum et de la thématique. Cette variété, institutionnelle et en termes d'acteurs, contribue à la difficulté d'une définition claire de la gouvernance de l'Internet. Cette notion regroupe un éventail relativement étendu de pratiques visant à réguler l'activité humaine sur le réseau informatique mondial. Elle comprend, dans son acception purement technique, la normalisation qui permet la connexion entre les différentes machines qui composent le réseau, l'allocation des ressources telles que les noms de domaine ou les adresses uniques pour chaque machine connectée au réseau, ou encore la gestion de l'infrastructure du réseau (câbles sous-marins, serveurs-racines). On peut noter que cette définition restreinte de la gouvernance de l'Internet présente déjà des implications légales, politiques et économiques importantes bien qu'elles tendent à être occultées par l'emploi de vocabulaire technique. L'existence d'un câble sous-marin peut être un enjeu majeur de développement économique (Jagun, 2007). L'assignation d'un nom de domaine à une personne plutôt qu'une autre a des répercussions légales importantes (Komaitis, 2010). L'existence d'une extension nationale particulière, décision *a priori* technique, a par exemple été un enjeu politique de première importance pour les nationalistes catalans (Peris, 2010)³.

La gouvernance de l'Internet a par ailleurs une définition plus large, résolument politique, qui fait référence aux nombreuses implications que peut avoir la gestion du réseau, notamment en matière de sécurité et de cybercriminalité, de droits de propriété intellectuels et de commerce électronique, de développement et de droits humains. L'oscillation entre une définition restreinte et technique de la gouvernance de l'Internet et une définition plus large et politique est un enjeu stratégique des débats depuis les années 1990. Seule la définition du groupe d'expert mandaté par l'Organisation des Nations Unies semble faire consensus puisqu'elle ne tranche pas clairement entre une vision restreinte et une vision élargie :

« il faut entendre par gouvernance de l'Internet l'élaboration et l'application par les États, le secteur privé et la société civile, dans le cadre de leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de décisions et programmes communs propres à modeler l'évolution et l'utilisation de l'Internet. » (Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, 2005)

Cette définition est désormais largement utilisée dans la littérature scientifique sur le sujet même si certains auteurs lui donnent une teinte plus technique (Mueller, 2007; Mathiason, 2008) alors que d'autres insistent sur les aspects politiques (Kurbalija, 2010; Drake and Wilson III, 2009).

Plutôt que de trancher en faveur de l'une ou l'autre des définitions ou de se focaliser sur un élément particulier de la gouvernance de l'Internet, il est

² Voir les statistiques de l'Union Internationale des Télécommunications sur <http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/>, consulté le 8 octobre 2011.

³ L'extension « .cat », équivalente au « .ch » suisse, regroupe les sites web en langue catalane, soit environ 51000 sites (voir <http://www.domini.cat/>, consulté le 8 octobre 2011).

intéressant de retracer comment, autour de quels enjeux, et sur la base de quelle définition la gouvernance de l'Internet se politise ou se dépolitise suivant les périodes historiques et les interactions des agents. La première et fondamentale politisation de la gouvernance de l'Internet date des années 1990.

La politisation et l'institutionnalisation de la gouvernance de l'Internet dans les années 1990

On peut faire remonter la naissance de l'Internet à l'invention au milieu des années 1970 du protocole de communication informatique TCP/IP qui est la base technologique de l'Internet. Dès la fin des années 1970, un comité de techniciens est créé pour superviser le projet de réseau informatique sous la supervision du département américain de la défense⁴ (Abbate, 1999). Les coûts de gestion de l'infrastructure de l'Internet devenant insupportables au fur et à mesure de la croissance du réseau, le secteur public américain confie à un sous-traitant la gestion du système des noms de domaines. Concrètement, le sous-traitant est chargé de faire correspondre un nom de domaine à une adresse IP unique sur le réseau. Network Solutions Inc., qui remporte ce contrat, est en retour autorisée à faire payer son activité à ses clients, les propriétaires de sites Internet. Cette activité se révèle être très lucrative et donne à Network Solutions un pouvoir important puisqu'elle est en charge de déterminer qui possède le droit légitime d'occuper tel ou tel nom de domaine (Pour un aperçu de la préhistoire de la gouvernance de l'Internet, voir Mueller, 2002).

Le monopole de Network Solutions sur la vente de noms de domaines est à l'époque largement critiqué, notamment par les pionniers de l'Internet et les entrepreneurs misant sur le développement du réseau. La date de renouvellement du contrat de sous-traitance offre donc la possibilité de revoir la manière dont était régulé le réseau, notamment en ce qui concerne l'allocation et l'assignation de noms de domaines. C'est pourquoi les années précédant le renouvellement du contrat de sous-traitance, de nombreux acteurs se mobilisent pour réformer le système de gouvernance de l'Internet, donnant lieu à un épisode connu comme la guerre des noms de domaines. Les enjeux de cette guerre des noms de domaines sont la définition même de la gouvernance de l'Internet ainsi que les modes de gouvernance des activités humaines sur le réseau.

En 1998, la création de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) marque la fin de cette guerre des noms de domaines et le triomphe d'un certain modèle de gouvernance. La reconstitution de cette guerre des noms de domaines et l'interprétation de ses conséquences constituent donc un enjeu théorique majeur dans le champ d'étude naissant de la gouvernance de l'Internet tout comme dans les relations internationales. Si comme nous l'avons vu, l'ICANN ne constitue en aucun cas l'élément institutionnel unique de la gouvernance de l'Internet, elle n'en cristallise pas moins les caractéristiques essentielles. De par son originalité sur la scène internationale, l'ICANN intéresse les chercheurs et s'affirme comme un cas-test pour les approches théoriques des relations internationales.

Formellement, l'ICANN est une organisation multipartenaire de droit privé californien à but non lucratif en charge de l'assignation des adresses IP et des noms de domaine sur les bases d'un contrat avec le département américain du commerce⁵. Les décisions de l'ICANN sont prises par vote de ses membres et sont contraignantes (Mathiason, 2008; p. 71). Une autre particularité est l'existence d'un comité consultatif gouvernemental qui représente les États au sein de cette

⁴ Une histoire des institutions techniques de l'Internet est disponible sur <http://www.isoc.org/internet/history/brief.shtml> (consulté le 4 octobre 2011).

⁵ Voir la mission de l'ICANN sur <http://www.icann.org/en/about/>, consulté le 8 octobre 2011.

structure privée. Selon les approches, comme nous le verrons dans la section suivante, l'accent est mis sur le côté « multipartenaire » donc pluraliste de l'institution, sur le rôle particulier des États-Unis, ou enfin sur le caractère privé de cette autorité. Nous verrons également en quoi la sociologie des élites peut compléter les approches critiques des relations internationales pour mettre en perspective le débat autour de la caractérisation de cette institution en insistant avant tout sur son côté élitaire.

La gouvernance de l'Internet dans les Relations Internationales : tentative de catégorisation des approches théoriques

L'une des caractéristiques principales de la gouvernance de l'Internet, comme d'autres formes de gouvernance créées dans les années 1990, est l'inclusion d'acteurs non-étatiques et le pouvoir qu'ils y exercent. Les Relations Internationales se sont historiquement intéressées aux relations entre États, généralement dans le cadre d'institutions multilatérales. Face à ces nouvelles formes de gouvernance, les perspectives de relations internationales dépassant le cadre inter-étatique ont pris une ampleur particulière dans les débats portant sur les bouleversements des années 1990. Nous verrons donc, dans cette deuxième partie, en quoi les approches dites d'économie politique internationale permettent d'élargir le spectre des relations internationales et d'étendre l'analyse à des acteurs et à des formes d'autorité différentes de l'analyse des rapports diplomatiques entre États. Cet élargissement du champ d'étude des relations internationales est indispensable pour pouvoir analyser un objet tel que la gouvernance de l'Internet dans sa dimension d'économie politique, à savoir l'analyse des rapports de pouvoir.

Les approches dominantes et leurs limites

Les deux approches dominantes sur la gouvernance de l'Internet sont le libéralisme d'une part et le réalisme d'autre part. Bien que ces théories apportent des éléments utiles à la compréhension de la gouvernance de l'Internet, elles ne fournissent pas un cadre conceptuel permettant de prendre la mesure du pouvoir des acteurs non-étatiques dans les nouvelles formes de gouvernance.

Une large part de la littérature consacrée aux changements survenus dans les années 1990 est ancrée dans le paradigme libéral. Bien que le libéralisme en relations internationales ait épousé dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle un certain stato-centrisme et que la théorie des régimes continue de représenter une large part de la littérature d'inspiration libérale, on peut parler d'un courant non stato-centré au sein des approches libérales. Celui-ci étudie la mondialisation comme un changement profond de la politique internationale que l'on retrouve dans le domaine plus spécifique des télécommunications. L'argument principal est que l'unification du marché au niveau mondial amène une réduction du rôle des États, une montée en puissance des acteurs privés et de nouvelles formes de gouvernance moins hiérarchiques et plus participatives. Si ces approches mettent en lumière un certain nombre de changements de la politique mondiale, leurs limitations sont nombreuses et leur vision de la gouvernance comme un processus horizontal mettant les acteurs sur un pied d'égalité ne permet pas une étude politique des rapports de pouvoir dans les nouvelles formes de gouvernance.

La mondialisation a pour conséquence, selon les libéraux, à la fois la limitation du pouvoir étatique et la montée en puissance d'acteurs non-étatiques issus des organisations de la société civile ou du secteur privé (Risse-Kappen, 2002). Les

acteurs non-étatiques doivent donc prendre part à la gouvernance de la mondialisation en général et à celle du réseau des réseaux en particulier (Mathiason, 2008). Dans le cas d'Internet la définition traditionnelle des régimes internationaux qu'utilisaient les approches stato-centrées est élargie pour inclure de nouveaux acteurs et inventer une nouvelle forme de pluralisme dans la gouvernance mondiale. La définition de la gouvernance de l'Internet adoptée par le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet mandaté par les Nations Unies est inspirée de la célèbre définition des régimes de Krasner (1983) tout en incluant les acteurs non-étatiques pour faire de la gouvernance un processus multipartenaire (Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, 2005)

La mondialisation est certes un facteur de changement important dans la politique mondiale, et l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication n'est pas sans conséquences sur cet état de fait. Cependant, les approches libérales souffrent souvent d'un certain déterminisme technologique qui décrit un lien trop automatique entre progrès technique et intégration, voire démocratisation (Morozov 2011). Le rôle de l'État est par ailleurs sous-estimé par les approches libérales. La mondialisation ne signifie pas la fin de l'État, comme le montrent les évolutions en cours depuis 2001, mais sa transformation profonde. Cet aspect est étudié en détail par les approches d'économie politique internationale hétérodoxes dont nous parlerons ultérieurement. Les approches libérales, en insistant sur le caractère volontaire des réglementations et l'absence de hiérarchie dans les réseaux de gouvernance, minimisent l'importance des différentiels de pouvoir entre les acteurs. Il apparaît pourtant de manière assez marquée que les acteurs dominants sont en mesure d'imposer leur volonté en termes de gouvernance mondiale, notamment dans le secteur des télécommunications. L'ouverture des arènes politiques et la participation d'acteurs non-étatiques n'est pas en mesure d'éliminer les rapports de pouvoir. Le secteur privé bénéficie tout particulièrement de cette configuration puisqu'il lui est désormais permis d'inventer les règles auxquelles il va devoir se soumettre et de veiller lui-même à leur application (Cutler, 1999). Les organisations de la société civile, et même dans certains cas les États, n'ont pas les ressources nécessaires pour peser dans de telles négociations. Il existe donc bien des asymétries de pouvoir entre les acteurs dont l'étude est indispensable à la compréhension des changements dans la gouvernance mondiale. La mondialisation n'est pas un phénomène exogène mais le résultat de projets et de luttes politiques (Cerny 2010).

Dans une autre tradition, les approches réalistes des relations internationales minimisent la portée des changements survenus au cours des dernières décennies et insistent sur le rôle prépondérant de l'État dans les relations internationales (Waltz, 2000). Elles ne voient donc pas dans l'apparition de nouvelles formes de gouvernance un changement profond de la politique mondiale mais davantage une adaptation des acteurs étatiques à un contexte différent. Ces approches restent sceptiques quant à la réalité du phénomène de mondialisation et parlent plutôt d'internationalisation ou de régionalisation de l'économie (Hirst et al., 2009). Elles remettent en cause l'idée d'un effacement des frontières tout en reconnaissant l'augmentation d'un certain nombre de flux transfrontaliers. Les États restent aux commandes de cette internationalisation, et le politique continue de prévaloir sur l'économique (Waltz, 2000). Les relations entre États, seuls acteurs souverains du système international, restent l'objet d'étude principal de la discipline. Cette vision, très critiquée dans les années 1990, s'est vue renforcée par les réactions des grandes puissances aux attentats du 11 septembre 2001 puis par les discussions autour d'un certain retour de l'État en réponse à la crise financière actuelle (Altman, 2009).

La gouvernance de l'Internet est utilisée par les réalistes comme un des cas les moins susceptibles de valider ses hypothèses⁶, trouvant paradoxalement dans ce domaine, d'où le multilatéralisme est exclu et dans lequel les frontières sont particulièrement poreuses, un terrain fertile pour une analyse réaliste (Drezner, 2004). L'Internet est l'exemple-type du domaine des relations internationales *a priori* très touché par l'érosion des frontières et la montée en puissance des acteurs non-étatiques. La mise en évidence du rôle essentiel des grandes puissances, et particulièrement des États-Unis dans la régulation du réseau invaliderait les approches annonçant le retrait de l'État et le triomphe de la mondialisation (Drezner, 2004). La souveraineté des États garantirait une certaine territorialisation de l'Internet et l'existence de juridictions assez clairement définies par le droit (Goldsmith and Wu, 2006). Après avoir été largement confidentielle dans les années 1990, cette vision d'une permanence ou d'un retour de l'État au centre de la politique internationale en général et de la régulation internationale des télécommunications en particulier est devenue relativement importante au cours de la dernière décennie (Dunn Cavelty et al., 2007; Dunn et al., 2007) .

Ces travaux réalistes ont pour intérêt principal de remettre l'État au cœur des réflexions de relations internationales et de mettre en avant les asymétries de pouvoir entre acteurs. Après tout, la recherche ayant permis la création de l'Internet a été largement financée par l'État américain (Abbate, 1999), la plupart des serveurs racines⁷ sont toujours basés sur le territoire des États-Unis et le département américain du commerce a toujours un pouvoir de tutelle sur l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Cukier, 2005). La domination américaine sur le système international et la fracture entre le Nord et le Sud sont particulièrement marquées dans le domaine des télécommunications. Toutefois, certains changements dans la régulation des télécommunications sont incontestables et ne peuvent pas être expliqués à partir d'une analyse purement stato-centrée comme l'analyse réaliste. Comme l'expliquent Drake and Wilson III (2009), à partir d'une perspective théorique libérale, la régulation internationale des réseaux de télécommunications est passée par différentes phases et est entrée actuellement dans une phase où le multilatéralisme ne représente plus la solution privilégiée pour la gouvernance des télécommunications. L'idée qu'une ressource telle que l'espace de noms de domaines génériques (ressource comparable au spectre des radiofréquences) soit gérée par une fondation de droit privé américain était impensable il y a quelques décennies. Le rôle particulièrement important des acteurs non-étatiques, comme les techniciens en charge du fonctionnement de l'Internet ou certaines entreprises transnationales, est révélateur d'un changement profond que les tenants des approches réalistes ne prennent pas en compte lorsqu'ils étudient la gouvernance de l'Internet comme un domaine de la politique étrangère des États, dominé par le gouvernement des États-Unis.

⁶ Le cas le moins susceptible de valider une théorie (*least-likely case*) est considéré comme la preuve la plus forte allant dans le sens d'une théorie alors que les autres théories semblaient intuitivement plus aptes à expliquer le cas (Georges and Bennet, 2005; p. 121).

⁷ Un serveur racine du système de noms de domaine agit comme un annuaire prioritaire des domaines de l'Internet. Il répond aux requêtes qui concernent les noms de domaine de premier niveau (top-level domain, TLD) et les redirige vers le serveur de premier niveau concerné (par exemple « .com »). Les serveurs-racines jouent donc un rôle primordial dans le recensement des noms de domaine et la distribution du trafic Internet. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Serveur_racine_du_DNS (consulté le 6 octobre 2011).

Les approches critiques : une perspective générique sur les changements dans les formes de gouvernance

Les approches critiques en matière d'économie politique internationale (EPI) permettent une vision plus fine des changements en cours dans les relations internationales et pallient largement les limitations des approches précédentes. Elles refusent de trancher la question de la primauté du marché ou de l'État. Elles analysent la manière dont ces deux sphères interagissent pour former des formes d'autorités nouvelles. Elles étudient donc les changements historiques et la montée en puissance des acteurs non-étatiques, sans pour autant négliger l'importance de l'État et la permanence des asymétries de pouvoir dans la politique mondiale.

L'économie politique internationale critique est particulièrement utile pour l'étude de nouvelles formes d'autorité ne relevant entièrement ni de l'État ni du marché. Depuis les travaux d'auteurs tels que Strange, (1998a,b), une littérature importante s'est développée sur les questions d'autorité privée dans l'économie politique mondiale et les nouvelles formes de gouvernance (Cutler et al., 1999a; Rioux, 2005). Cette littérature s'interroge sur le pouvoir des acteurs privés s'exerçant non seulement dans la coopération entre firmes transnationales visant à s'auto-réguler, mais aussi à travers la création de régimes privés contraignants pour d'autres acteurs. Les États participent parfois et renforcent ces régimes privés en leur apportant un caractère multilatéral. On observe donc une hybridation de l'autorité où acteurs publics et privés coopèrent pour la création de nouveaux régimes transnationaux (Cutler, 1999; Graz, 2008) .

Ce mouvement vers de nouvelles formes de gouvernance est étroitement lié à une idéologie néolibérale qui est devenue la force motrice idéale des politiques de mondialisation (Cerny, 2010, p. 129). Si l'utilisation fréquente et peut-être parfois abusive du concept a contribué à en faire un concept polysémique voire vidé de sa signification, il est tout de même possible de le définir de manière assez précise pour lui donner une valeur explicative dans l'étude des changements contemporains. Cerny (2010) dénombre quatre axes principaux du néolibéralisme qui en font une doctrine guidant l'action politique. Premièrement, l'économie doit être plus ouverte, la circulation des biens et des capitaux doit être plus libre. Deuxièmement, l'État doit adopter une orthodoxie financière stricte à travers une politique anti-inflationniste et la réduction des déficits. Troisièmement, l'État doit se transformer pour limiter son interventionnisme et se convertir en un État concurrentiel et régulateur⁸. Enfin, la gouvernance doit être réinventée à travers l'inclusion du secteur privé et des acteurs non-étatiques. Cette conception du néolibéralisme permet aux approches critiques d'économie politique internationale d'insister sur le caractère politique de la mondialisation. Les changements, à la fois au sein de l'État et dans la gouvernance transnationale, résultent de décisions politiques dictées par une idéologie clairement identifiable plutôt que d'être une simple conséquence du progrès technique. La prise en compte de l'idéologie permet de faire le lien entre des pratiques différentes à des niveaux de décisions différents mais qui participe au même processus de changement.

Cependant, les approches critiques ont parfois tendance à offrir une image trop homogène de la mondialisation. Il leur est par exemple reproché d'être trop eurocentriques et de négliger les dynamiques propres à d'autres régions du monde et les traductions locales des phénomènes globaux (Hobson, 2007). Pour certains auteurs, l'EPI critique s'est davantage focalisée sur les structures globales aux

⁸ L'État concurrentiel est un État qui, au lieu de démarchandiser des secteurs de l'économie comme le faisait l'État-providence, poursuit une marchandisation accrue de toutes ses activités afin de devenir plus compétitif sur le plan mondial (Cerny, 1997).

détriment de celles qui peuvent être à l'oeuvre à d'autres niveaux, sectoriels ou locaux (Phillips, 2005). La gouvernance de l'Internet, par exemple, présente des particularités sectorielles liées à son histoire et à sa structuration en tant que problème politique qui ne peuvent être directement rattachées à une dynamique globale de mondialisation néolibérale. La « communauté technique » composée pour une large part d'ingénieurs informatiques travaillant dans le monde universitaire continue de jouer un rôle essentiel dans la gouvernance de l'Internet qui lui permet parfois de s'opposer à la logique promue par le secteur privé et les multinationales des télécommunications. Les idées libertaires sont une source idéologique importante des discours des acteurs de la gouvernance de l'Internet. Si ces discours sont souvent compatibles avec l'idéologie néolibérale dominante au niveau global, il arrive que ces idées s'opposent à cette idéologie, notamment sur la question des droits de propriété intellectuelle. Loin de représenter des idiosyncrasies anecdotiques, ces particularités sont essentielles à la compréhension d'un certain nombre de débats et de luttes politiques et peuvent déborder de leur cadre originel pour influencer d'autres domaines de la politique mondiale. Le modèle participatif des logiciels libres est ainsi utilisé comme exemple de nouvelle organisation coopérative du marché dans des domaines très divers (Wynants and Cornelis, 2008).

Par ailleurs, les approches critiques tendent également à étudier des aspects structurels tels que la diffusion globale des idéologies et leur influence sur les politiques sans prendre pleinement en compte les interactions entre les acteurs. Si les individus sont évidemment présents dans les approches critiques d'EPI, ils sont souvent traités comme exogènes à la structure, comme objets des contraintes structurelles, plutôt que constitutifs des structures (Berry, 2007). Les structures n'existent pourtant que dans leur reproduction par les acteurs et c'est à partir des interactions de ces derniers que l'on peut voir les rapports de domination structurelle. Les structures ne sont qu'un *medium* au travers duquel s'exprime la domination de certains groupes d'acteurs par d'autres (Knafo, 2010).

Cette focalisation sur les structures globales est cohérente avec une approche critique essayant de déceler les processus de domination dans l'économie politique mondiale. Cependant, il favorise l'étude de la reproduction de l'ordre par rapport au changement. Les structures sont davantage étudiées en tant que facteurs de contrainte plutôt que d'habilitation de certains acteurs. Pourtant, comme le rappelle Knafo (2010), pour tout acteur contraint par les structures, un autre est renforcé dans sa capacité d'action. Si les auteurs critiques cherchent à compenser ce structuralisme par une prise en compte des résistances des acteurs non-dominants, ils n'étudient que très partiellement le changement au sein des acteurs dominants. Partant, ils privilégient l'étude des perspectives de révolution plutôt que l'évolution constante des structures de pouvoir.

Pour surmonter ces limitations, certains auteurs tentent d'apporter une vision plus différenciée et centrée sur les relations entre acteurs (Hobson and Seabrooke, 2007). Knafo, par exemple, plaide pour l'introduction de concepts issus d'autres champs disciplinaires afin de recentrer l'étude de la gouvernance mondiale sur les acteurs et leurs interactions plutôt que sur les contraintes structurelles afin de mieux mettre en lumière les changements sectoriels et globaux qui affectent la régulation de l'économie politique mondiale (Knafo, 2010, p.511). Nous verrons dans la troisième section en quoi la localisation des rapports politiques dans un champ particulier et l'approche empirique des élites développée par Wright Mills permettent de participer à cet effort de spécification et de personnification des processus globaux de changement, afin d'obtenir une vision plus complète et différenciée de la mondialisation.

Élites, champs et changement : vers une approche plus différenciée et centrée sur les acteurs

La sociologie politique, par son approche plus micro et souvent plus empirique, offre des concepts et des méthodes utiles à une analyse critique du changement centrée sur les acteurs. La notion d'élites, et plus particulièrement l'approche de Wright Mills, ainsi que la localisation des acteurs dans un champ relativement autonome comme le conceptualise Bourdieu, permettent d'isoler les dynamiques et d'identifier les acteurs propres à la gouvernance de l'Internet, tout en tenant compte de l'insertion de ce champ dans l'économie politique mondiale.

Elites, hégémonie et contestation

En sociologie, les élites sont des individus et des groupes détenant du pouvoir au sein d'un champ social particulier (Scott, 2008, pp. 27-28). La notion d'élites suppose par ailleurs une différenciation entre élites et masses selon un processus d'inclusion-exclusion. La division principale entre théoriciens des élites réside dans la distinction entre élites et élite. L'utilisation du singulier présuppose une cohésion et une circulation telle au sein de l'élite dirigeante que les différentes élites spécialisées peuvent être considérées comme faisant partie d'une seule et même élite. L'utilisation du pluriel ne présuppose pas une telle cohésion, voire la rejette (pour un aperçu du débat, voir Coenen-Huther, 2004). L'idée d'une élite unifiée, la classe dominante, est présente dans la littérature marxiste. Selon d'autres approches critiques, telle que celle de Wright Mills, une telle unité est le fruit d'un processus que le chercheur se doit d'analyser. Elle ne découle pas automatiquement d'une position dominante dans les rapports de production et varie dans le temps ainsi que d'un secteur à l'autre. L'exercice du pouvoir par les acteurs structurellement dominants n'est pas une évidence (Knafo, 2010). Il repose sur l'élaboration de consensus et sur l'institutionnalisation du pouvoir au terme d'une lutte entre différents acteurs. Il ne peut y avoir d'élite mondiale dont le pouvoir découlerait de sa position structurellement dominante sans imposition de ce pouvoir au terme d'une lutte politique. L'élite, si elle voit le jour, résulte de l'unification de différents groupes d'acteurs puissants au cours d'un processus politique. En nous basant sur des auteurs tels que Wright Mills au niveau national ou Cerny en économie politique internationale, nous rejetterons ici la notion de classe capitaliste transnationale (Sklair, 2001) ou celle d'élite mondiale au singulier (Carrol and Fennema, 2002) afin de prendre en compte à la fois le processus de formation de l'élite à partir d'élites distinctes (mis en évidence par Wright Mills) et la pluralité des domaines de la politique mondiale (évoquées par Cerny)⁹.

Tout d'abord, Charles Wright Mills (2000) privilégie la notion d'élites à celle de classe et théorise le passage du pluriel au singulier en introduisant la notion d'élite du pouvoir. Dans sa recherche classique sur l'élite du pouvoir aux États-Unis, il démontre que des élites théoriquement distinctes et parfois concurrentes peuvent, dans certains contextes historiques, s'unir autour d'un projet commun qui peut à son tour s'imposer à la société en général. Wright Mills identifie les trois sources de pouvoir les plus importantes personnifiées par trois types d'élites spécialisées : l'élite militaire, l'élite des affaires et l'élite politique. Il pose clairement la différence entre ces trois élites et ne présuppose pas de cohésion entre elles. Elles sont

⁹ On peut noter une certaine évolution des écrits de Carrol vers une prise en compte de la notion de processus de formation d'une classe capitaliste transnationale. Carrol se démarque donc d'une vision postulant l'existence de cette classe *a priori* pour s'intéresser à ce processus de formation de l'élite qui nous intéresse ici (Carroll, 2010).

chacune indépendamment composées des personnes à la tête de leurs institutions respectives. Il rejette le concept marxiste de classe dominante qui suppose une domination politique de l'élite économique. Malgré cette distinction analytique, Wright Mills montre empiriquement que la cohésion de ces élites en termes d'intérêts et de perceptions ainsi que la circulation entre elles étaient telles que l'on pouvait parler d'élite du pouvoir relativement unifiée dans la société américaine de l'après deuxième guerre mondiale.

Ces réflexions de Wright Mills sont largement transposables au niveau transnational à condition de re-conceptualiser l'espace politique au-delà de la société nationale. L'existence de groupes d'acteurs structurellement dominants dans différents secteurs de la politique mondiale a déjà été explorée par l'EPI critique. Ces groupes dominants, bien que distincts au départ, peuvent s'unir pour réguler non pas une société nationale comme chez Wright Mills, mais un espace politique transnational. Par ailleurs, l'hybridation entre autorité privée et autorité publique déjà décrite par Wright Mills se situe au niveau des élites à la fois au niveau national et au niveau transnational (Cutler, 1999, p. 308). Les élites transnationales, au pluriel, peuvent se recruter parmi le secteur privé comme dans la bureaucratie nationale, se composer d'experts rattachés à des universités comme à des chefs d'entreprise. Les élites transnationales sont donc des groupes d'individus agissant en réseau par-delà les frontières nationales dans un domaine donné et ayant un pouvoir suffisant pour s'assurer une position dominante dans la politique de ce domaine. Cette définition nous permet d'étudier ces nouvelles formes de gouvernance mises en évidence par les approches critiques d'EPI tout en focalisant l'analyse sur des groupes d'individus dans leurs interactions. Elle permet ainsi d'étudier de manière empirique à partir d'élites transnationales distinctes la formation d'un groupe dominant sur une thématique politique particulière, son évolution et sa contestation. La notion d'élites transnationales, et l'analyse de la formation d'une éventuelle élite transnationale du pouvoir, peut donc s'avérer utile pour étudier le changement international. Par exemple, la constitution d'un régime semi-privé de la gouvernance de l'Internet est l'aboutissement d'un processus de formation d'une élite transnationale du pouvoir à partir de différentes élites spécialisées autour d'un projet commun dont la source idéologique est le néolibéralisme. En effet, l'élite technique (organisée autour de l'Internet Society), l'élite des affaires (les dirigeants des grands groupes de télécommunications, d'informatique et de divertissement), et l'élite politique (l'administration Clinton, la Commission européenne et le gouvernement australien) ont élaboré un consensus autour de la création de l'ICANN malgré des objectifs et parfois des intérêts divergents. Au cours des débats sur la création de l'ICANN, une élite transnationale de la gouvernance de l'Internet s'est formée, imposant l'ICANN et son modèle semi-privatisé et technique par rapport aux visions participative et multilatérale (Chenou, 2011a).

La notion d'élite du pouvoir ne permet pas à elle seule de conceptualiser la stabilité et le changement. L'élite n'existe qu'en rapport aux masses ou au non-élites et la stabilisation de son pouvoir dépend d'une forme d'acceptation de la part du public et de son institutionnalisation. La notion gramscienne d'hégémonie, introduite dans le débat de relations internationales par Robert Cox, permet de dépasser l'étude des seules élites pour s'intéresser à la stabilité de manière plus inclusive. L'hégémonie est entendue dans ce contexte comme une domination dans laquelle l'aspect consensuel du pouvoir est au premier plan alors que la coercition est seulement utilisée dans des cas marginaux (Cox, 1993). L'hégémonie reflète donc la fabrication d'une perception plus ou moins consensuelle de la politique dans un cadre donné. Elle insiste sur l'acceptation dans une large mesure du pouvoir par une population. Alors que Wright Mills étudie la cohésion au sein de l'élite entre différents groupes ou types d'élites spécialisées, la notion d'hégémonie élargit cette

cohésion au-delà de l'élite¹⁰. On peut donc distinguer deux éléments dans la fabrication d'un consensus sur le pouvoir d'une élite : la cohésion au sein de l'élite elle-même autour d'un projet commun ; et la fabrication d'un consensus plus large permettant une certaine acceptation et une certaine stabilité à la domination élitiste. C'est seulement grâce à ce deuxième élément qu'une certaine stabilité est assurée, lorsque l'intérêt particulier de l'élite est perçu dans une large mesure comme intérêt commun.

L'institutionnalisation est le procédé par excellence de la fabrication d'un consensus élargi. Elle est un moyen de stabiliser et perpétuer un ordre particulier (Cox, 1981, p. 136). Les institutions offrent un espace au sein duquel les conflits peuvent se régler sans recourir à la force. Les institutions, par leur caractère généralement ouvert, permettent de représenter des intérêts différents et d'inclure des acteurs ne faisant pas partie de l'élite. Elles peuvent être un lieu de cooptation d'acteurs non-dominants. Dans le domaine de la gouvernance de l'Internet, l'élite émergente a réussi à faire accepter son projet de régime privatisé et à court-circuiter les organisations intergouvernementales en insistant sur le caractère ouvert, transparent et participatif de la future institution principale de la gouvernance de l'Internet. Les acteurs non-dominants ont effectivement leur place dans l'organigramme de l'institution et des élections de représentants devaient à l'origine conférer un caractère démocratique à l'ICANN (ICANN, 1998; Mueller, 2002). C'est cette inclusion des non-élites qui a permis au département du commerce américain de donner son feu vert à la création de l'ICANN et qui a suscité l'acceptation sinon l'adhésion enthousiaste de différents groupes d'acteurs privés et d'États. L'institutionnalisation a donc été un facteur important de stabilité qui a permis à une régulation privée d'être acceptée, même par des acteurs publics, et de se perpétuer malgré les oppositions croissantes depuis sa création.

Si l'hégémonie et l'institutionnalisation du pouvoir de l'élite permettent une relative stabilité, cela ne signifie pas que cette domination soit sans contestation. Au contraire, l'élite est en permanence reconfigurée, contestée et influencée par l'attitude des non-élites, ou de contre-élites exclues de l'institutionnalisation du pouvoir. La contestation de l'élite du pouvoir vient en priorité de l'existence de contre-élites. Les contre-élites sont composées de groupes d'individus importants et formellement organisés mais sans autorité officielle (Rocher, 2005). Ce sont des élites de contestation qui s'opposent à l'élite du pouvoir et agissent en dehors des institutions formelles de pouvoir (Scott, 2008, pp. 39-40). Elles ne sont pas en situation de pouvoir dans le champ dominé par l'élite du pouvoir mais peuvent bénéficier de ressources dans d'autres champs connexes et investir le champ de l'élite du pouvoir pour y amener un changement. Comme le rappelle Rocher, l'étude de ces élites est indispensable. L'existence de contre-élites explique la nécessité d'adaptation de l'élite du pouvoir pour ne pas encourager une mobilisation qui mettrait leur pouvoir en danger.

La contestation de l'élite peut également venir des non-élites. Les non-élites, en situation hégémonique, ne remettent pas en cause l'élite du pouvoir. Wright Mills parle alors de masses au sein desquelles la communication politique est rare et la mobilisation absente. La masse peut cependant devenir un public en cas de

¹⁰ Wright Mills propose une certaine conceptualisation du rapport entre l'élite du pouvoir et les non-élites. L'absence de mobilisation des non-élites dans les sociétés de masse est due selon Wright Mills au contrôle de la communication par les élites. La mobilisation n'est possible que dans le cadre d'une société de « publics » (Wright Mills, 2000, pp. 302-303) L'hégémonie gramscienne qu'utilise Cox insiste, elle, sur le caractère consensuel de la domination sans pour autant perdre de vue la fragilité de l'hégémonie et la possibilité de changement. C'est pourquoi la vision coxienne (gramscienne) du rapport entre élites et non-élites, plus dialectique, est utilisée ici.

mobilisation et jouer un rôle politique important pour devenir acteur de changement. Wright Mills analyse ainsi le type et le niveau de communication dans les non-élites sur des sujets importants qui permettent selon lui de définir l'émergence d'un public et donc d'une possibilité de mobilisation (Wright Mills, 2000, p. 304).

Enfin, le changement peut se produire au sein même des institutions de pouvoir, à travers une reconfiguration de la cohésion entre différentes élites (Scott, 2008, p. 38). En effet, le projet et le ciment idéologique qui unissent différentes fractions de l'élite, ou différentes élites spécialisées, résultent d'un processus politique, produit et reproduit par l'interaction de ces différents groupes et sont donc sujets à une évolution et à un réajustement constant.

La stabilité de l'élite du pouvoir dépend d'un équilibre relativement fragile entre les différents groupes qui la composent, d'un rapport de force avec les contre-élites proposant une alternative, et d'une relation hégémonique avec les non-élites. Ces différentes conditions expliquent la difficulté pour un ordre particulier d'atteindre une certaine stabilité et constituent des points d'entrée pour une analyse du changement. Ce changement est généralement une évolution de l'élite du pouvoir, soit à travers la reconfiguration de celle-ci autour d'un nouveau projet ou par un processus d'inclusion/exclusion de nouveaux groupes. Mais ce changement peut également être une révolution en cas de prise de pouvoir de contre-élites ou en cas de ralliement du public au projet des contre-élites.

Champs d'action et structures transnationales de pouvoir

La littérature situe généralement l'étude des élites dans un cadre national ou, plus rarement, à l'échelle mondiale. Elle offre rarement un cadre d'analyse alternatif. Or, dans des domaines tels que la gouvernance de l'Internet, le pouvoir se situe dans un espace transnational d'interactions sociales. Le cadre national est insuffisant pour étudier des dynamiques qui le transcendent. Cependant, le postulat de l'existence d'une élite mondiale ou d'une classe capitaliste transnationale dominant l'ensemble du système international se heurte à la diversité et à la complexité de la politique mondiale. Comme l'affirme Cerny (2010), si la domination par un petit groupe d'agents est possible au niveau sectoriel, elle est beaucoup plus difficile à un niveau global. Les acteurs et les enjeux sont largement différents d'un domaine (*issue-area*) à l'autre. Cependant, la logique sectorielle prônée par Cerny dans sa perspective néopluraliste transnationale fait perdre de vue relations entre les domaines, l'influence que peut avoir un domaine sur un autre, ou encore le rapport du domaine particulier aux dynamiques globales. Alors que Cerny montre l'influence du néolibéralisme sur l'ensemble de l'économie politique mondiale, il explique peu la manière dont il est transmis d'un domaine à l'autre. Il ne conceptualise pas non plus la hiérarchisation entre les différents domaines de la politique mondiale qui limite l'aspect pluraliste de celle-ci.

Le concept de champ tel qu'il a été développé par Bourdieu (Bourdieu, 1993; Bourdieu, 2000) peut remplacer la notion vague de domaine (*issue-area*) dans une perspective critique sur la politique mondiale. Il permet d'envisager la complexité et l'hétérogénéité de la politique mondiale que les approches structuralistes minimisent. Mais il n'implique ni une séparation nette entre domaines ni une concurrence des domaines aboutissant au pluralisme. Il offre une conceptualisation plus précise que la notion de *issue-area* sur deux plans. Sur le plan interne, il permet l'analyse de la logique propre au champ en tant que domaine relativement autonome et espace de lutte. Sur le plan global, il offre une ébauche de théorisation des rapports inégalitaires entre les différents domaines et des relations qu'entretiennent les champs avec un espace social global.

L'apport du concept de champ, et d'autres concepts imaginés par Bourdieu, dans l'étude des élites a été récemment mis en avant par de nombreux sociologues, sans

pour autant que ces études récentes ne répliquent l'analyse bourdieusienne focalisée sur la reproduction¹¹. Selon Froud et al. (2006), l'analyse bourdieusienne renouvelle le débat sur la domination et permet d'échapper au structuralisme et à la réification de la notion de classe sociale. Bourdieu a l'avantage de s'intéresser avant tout aux ressources que les individus peuvent mobiliser plutôt que de définir une classe comme une agrégation de positions structurelles. Cette vision permet de remettre l'agence humaine au centre de l'étude des classes sociales (Savage et al., 2005). En prenant en compte des ressources qui ne concernent pas nécessairement le pouvoir économique, elle permet d'étudier les élites au-delà de l'*establishment* ou des listes de membres de conseils d'administration de grandes firmes. Les individus peuvent disposer de ressources (capitaux) différentes leur permettant d'être influents dans un domaine ou un autre. Comme chez Wright Mills, les agents dominants chez Bourdieu peuvent être divisées, notamment à cause des différents types de capital dont ils disposent (Froud et al., 2006; p. 35). Enfin, l'un des points les plus importants est que les individus cherchent à acquérir un certain type de capital au sein d'un champ particulier. Le champ est avant tout un espace de lutte entre agents et institutions pour l'obtention de la violence légitime (autorité spécifique) au sein du champ (Bourdieu, 1993). Cette lutte entre agents est donc située, non pas dans une société nationale, ni au niveau global de l'organisation du capitalisme, mais dans un espace social structuré relativement autonome qui comporte ses règles du jeu et ses enjeux spécifiques. Le champ représente donc un cadre d'analyse pertinent de la concurrence et de la hiérarchisation des élites (Denord et al., 2011 p. 87).

Cette contribution s'inscrit donc dans ce courant qui utilise les concepts de Bourdieu pour étudier les élites, voire combinent Bourdieu et Wright Mills à cet effet (Denord et al., 2011). Cependant, contrairement aux travaux cités ci-dessus, le champ d'action des élites est ici transnational puisque l'Internet, comme de nombreux domaines touchant directement à notre vie quotidienne, est régulé de manière transnationale, par des agents basés dans des territoires nationaux différents mais ayant une capacité de mobilité leur permettant d'agir au delà des frontières. Ce refus de distinguer entre un niveau national et un niveau transnational clairement délimités est aujourd'hui de plus en plus commun dans les relations internationales comme dans d'autres sciences sociales (van Appeldoorn, 2004). Dans ce contexte, un nombre croissant d'auteurs utilisent les concepts développés par Bourdieu dans une perspective transnationale (pour une vue d'ensemble sur cette littérature, voir International Political Sociology, 2011).

La notion de champ est transposable en dehors du cadre national puisque sa définition en tant que secteur relativement autonome d'activité sociale ne requiert pas nécessairement un territoire national d'interactions (Kauppi, 2003). Elle permet de répondre à la tendance généralisatrice des théories critiques, et plus particulièrement des études de la classe capitaliste transnationale, en étudiant la complexité et l'hétérogénéité de la politique mondiale. Un champ est structuré par un ensemble de règles générales et spécifiques et définit des objets de luttes et des intérêts seulement perceptibles par les acteurs ayant conscience des règles du jeu spécifiques au champ (Bourdieu, 2000). Il est par exemple difficile de comprendre la logique des acteurs du marché de l'art sans connaître les codes qui le régissent. De même, les enjeux de la gouvernance de l'Internet échappent aux groupes d'acteurs évoluant en dehors de ce champ. Il est par exemple intéressant de voir que les enjeux de privacité sur Internet représentent une question importante de

¹¹ Les études récentes sur les élites utilisant la sociologie bourdieusienne tentent généralement d'avoir une vision plus dynamique des élites par rapport à des écrits de Bourdieu davantage focalisés sur la reproduction des élites plutôt que leur renouvellement et leurs mutations (Savage et al., 2008)

droits de l'Homme pour les quelques organisations non-gouvernementales spécialisées dans la gouvernance de l'Internet alors que peu d'organisations « généralistes » de la société civile se saisissent de la question. Le concept de champ semble particulièrement approprié pour étudier des espaces transnationaux définis socialement plutôt que territorialement (Shapiro, 2002; Kauppi, 2003; Mérand et Pouliot, 2008; Leander, 2007)

Malgré sa spécificité, le champ n'est pas complètement isolé du reste de la vie sociale. Il est également sujet à des dynamiques structurelles globales. L'application du concept de champ à la gouvernance de l'Internet permet d'analyser à la fois la spécificité des acteurs, des normes et des enjeux de ce domaine, tout en la reliant aux dynamiques de changement présentes dans d'autres domaines de la politique mondiale. Dans une perspective bourdieusienne, la politique mondiale est un ensemble de champs superposés et entrelacés (Mérand et Pouliot, 2008). Un champ, même s'il est relativement autonome et présente ses logiques propres, n'est pas isolé et délimité à la manière d'un système. Il appartient à un contexte international composé de multiples champs et ses frontières fluctuent en rapport avec d'autres champs (Bigo, 2005, p. 58). La circulation entre les champs, c'est à dire la capacité qu'ont certains individus à transcender leur champ privilégié est une caractéristique qui devient d'autant plus importante dans la forme contemporaine de capitalisme mondialisé (Froud et al., 2006; p; 36). La relation entre les champs n'est pas prédéfinie théoriquement et nécessite une étude empirique afin d'apprécier sa complexité. Bourdieu parle de taux de change entre les différents capitaux accumulés dans différents champs même si le lien entre champs et espace social global n'est pas complètement conceptualisé chez cet auteur (Bourdieu, 1991). L'une des manières de conceptualiser cette relation entre les champs est le postulat de l'existence d'un champ du pouvoir, espace de lutte sociale globale pour le pouvoir, où se joue la hiérarchie entre les différents champs et où se fixent les taux de change entre les différents capitaux. Bourdieu décrit un tel champ au niveau national, et indique qu'il est généralement constitué de l'Etat lui-même. Certains auteurs parlent d'un "champ du pouvoir international", en référence au champ de lutte que décrivait Bourdieu au plan national (Mérand et Pouliot, 2008; Adler-Nissen, 2011) . Bien que cette notion soit débattue (Vauchez, 2011), la notion de champ du pouvoir international permet de réintroduire l'idée de compétition interétatique et de l'existence d'acteurs non-étatiques influents à un niveau global, par-delà les champs. On retrouve ici l'idée de "nébuleuse" (Cox, 1996) ou d'élites mondiales. Cette notion de champ du pouvoir international permet de faire le lien entre une approche bourdieusienne d'un champ spécifique et la vision globale des approches critiques d'économie politique internationale. C'est en effet dans le champ du pouvoir international que se définit la hiérarchie entre les différents champs transnationaux et où se produit le changement international tel qu'il est étudié par les approches critiques d'EPI. Le champ du pouvoir international et les champs spécifiques s'influencent mutuellement dans les dynamiques de changement.

L'application des concepts de sociologie à une vision critique de la gouvernance de l'Internet

L'utilisation des concepts d'élite du pouvoir et de champ permet une vision critique de la gouvernance de l'Internet dans un débat largement dominé par les approches libérales. Une grande part de la littérature sur la gouvernance de l'Internet reprend l'idée d'une nouvelle forme de gouvernance plus démocratique engendrée par les progrès technologiques en matière d'information et de communication. Les partisans de ces approches sont généralement engagés eux-mêmes dans les processus de

gouvernance de l'Internet comme le Groupe de travail sur la Gouvernance de l'Internet¹² mandaté par l'Organisation des Nations Unies pour définir la gouvernance de l'Internet et imaginer son implémentation, le Forum pour la Gouvernance de l'Internet¹³, né du processus précédemment cité, et l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*¹⁴. Ces auteurs ont développé une théorie du multipartenariat (multistakeholderism), ancrée dans l'approche libérale, qui leur permet de décrire le pluralisme régnant dans les arènes de régulation de l'Internet, de le justifier théoriquement en tant que démocratisation de la gouvernance mondiale, et de l'ériger en modèle pour d'autres domaines de la politique internationale (voir notamment Kleinwachter, 2003; Mathiason, 2008 ; Mueller, 2010).

L'idée de l'existence d'une élite du pouvoir, c'est à dire de l'absence de véritable pluralisme dans la gouvernance de l'Internet va à l'encontre de cette notion de multipartenariat. La preuve empirique d'une cohésion idéologique et d'intérêts entre les différents groupes d'individus impliqués dans la gouvernance de l'Internet ainsi que d'une circulation de ces mêmes individus au sein des différentes institutions et partenaires de la gouvernance de l'Internet mettrait à mal l'idée libérale d'une démocratisation de la gouvernance mondiale. En partant du même constat de l'ouverture des arènes de négociations à des acteurs non-étatiques¹⁵, l'étude de l'élite du pouvoir apporte un autre regard sur le multipartenariat et contribue à l'étude critique de l'autorité privée dans les relations internationales.

L'étude préliminaire des différents acteurs de la gouvernance de l'Internet et de leurs parcours nous permet de penser qu'une telle élite du pouvoir existe. En effet, le choix d'un régime semi-privé et le rejet du modèle intergouvernemental ont bien été faits par un nombre restreint d'acteurs en dehors de toute concertation à grande échelle, comme le note Mueller en parlant de coalition dominante (Mueller, 2002). Ces groupes d'acteurs, définis comme partie-prenantes dans les approches libérales, sont en fait très perméables (Chenou, 2011b). La « communauté technique », qui regroupe les techniciens assurant la gestion du réseau, a joué un rôle d'expertise pour le compte du gouvernement américain et de quelques autres États, et a été très tôt employée par les grandes entreprises du secteur telles que les registres régionaux et les fournisseurs de contenu (Chenou, 2011b). Au cours des débats, les différents acteurs, malgré leurs appartenances institutionnelles distinctes, ont tenu un discours similaire, teinté de déterminisme technologique et de néolibéralisme (Chenou, 2011a).

La gouvernance de l'Internet représente un champ relativement autonome puisque certains acteurs n'ont d'influence que sur la question limitée de la gouvernance de l'Internet. D'autres cependant, comme les multinationales du divertissement et le département américain du commerce, ont une capacité d'action qui ne se limite pas à ce champ particulier. Une approche critique en termes de champ permet un certain dialogue avec les approches libérales dominantes. En effet, ces dernières

¹² Parmi les auteurs cités ici, pas moins de 3 ont été membres de ce groupe de travail : William Drake, Jovan Kurbalija et Wolfgang Kleinwachter (Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, 2005)

¹³ D'après les statistiques du secrétariat, près du quart (22%) des participants au Forum sur la Gouvernance de l'Internet 2010 à Vilnius, Lithuanie appartenait à la communauté universitaire et technique, soit une part comparable à la société civile, au secteur privé et aux administrations nationales. Statistiques disponibles sur <http://www.intgovforum.org/cms/2010-igf-vilnius>, consulté le 8 octobre 2011.

¹⁴ Le président comité directeur du corps électoral des utilisateurs non-commerciaux de l'ICANN est un juriste proche des tenants des approches libérales de la gouvernance de l'Internet et plusieurs de ses représentants sont des politologues libéraux. Voir <http://ncdnhc.org/page/elected-officers>, consulté le 8 octobre 2011.

¹⁵ Nous laissons ici volontairement de côté les approches réalistes qui minimisent cette participation et ne cherchent pas à étudier la nature des institutions multipartenaires.

étudient la gouvernance de l'Internet en tant qu'objet nouveau, particulier et autonome alors que la plupart des approches critiques de la société de l'information ou du secteur des télécommunications étudient le développement général du capitalisme, y compris vers une économie de l'information ou un capitalisme cognitif, et voient dans la gouvernance de l'Internet une simple illustration de ces dynamiques globales (Sum, 2003). Il est effectivement difficile d'étudier la gouvernance de l'Internet comme un phénomène isolé et une telle étude risquerait, comme les approches libérales, de nier les rapports de pouvoir entre acteurs établis par l'économie politique mondiale. Cependant, il n'est pas inutile de reconnaître une autonomie relative de la gouvernance de l'Internet. Comme nous l'avons vu plus haut, certains acteurs et certains enjeux sont spécifiques au champ. L'étude de ces spécificités de la gouvernance de l'Internet permet ainsi de s'inscrire dans le champ d'étude émergent de la gouvernance de l'Internet et d'apporter une critique aux conclusions des approches libérales qui ne soit pas disqualifiée par son caractère structuraliste ou trop générique et impertinente pour le champ d'étude.

Une perspective dynamique en termes d'élites permet également d'étudier les évolutions des rapports de pouvoir au sein du champ, au niveau des acteurs comme au niveau des discours. Encore une fois, la gouvernance de l'Internet offre un exemple d'une telle reconfiguration. Alors que l'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet s'était formée dans les années 1990 autour d'un projet de privatisation et à partir des États-Unis, elle a dû réagir à la contestation internationale et à la mobilisation des organisations intergouvernementales dans les années 2000. Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information¹⁶ a été un moment-clé d'adaptation et d'évolution de l'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet. Des nouveaux acteurs étatiques et des organisations de la société civiles se sont invités aux débats ; et les organisations intergouvernementales ont réaffirmé leur compétence en matière de gouvernance de l'Internet (Flyverbom, 2011; Raboy et al., 2010). La gouvernance de l'Internet a été à nouveau politisée, et de nouvelles voix ont dû être écoutées, entendues, voire intégrée à un nouveau projet élitiste. Cette période de changement n'a toutefois pas été une révolution puisque les traits principaux du modèle de gouvernance ont été préservés et que les acteurs dominants sont restés dans une large mesure les mêmes.

Si la limitation de l'étude à un champ particulier apporte un éclairage plus spécifique aux approches critiques, elle n'implique pas un renoncement complet aux ambitions plus générales des relations internationales. Les champs sont constamment en relation et en interaction et l'étude d'un champ dans son environnement global permet une réflexion sur le changement international.

Si l'on prend le champ de la gouvernance de l'Internet comme exemple, nous avons vu que l'élite du pouvoir a façonné une institutionnalisation des rapports de domination au sein du champ et que cette élite a fait face à des pressions internes et extérieures pour adapter son modèle. Après quelques années, ce modèle s'est stabilisé, puis est devenu influent dans d'autres champs transnationaux. Au fur et à mesure que la gouvernance de l'Internet est devenu la question dominante de la régulation internationale des télécommunications, le modèle mis en place pour la gouvernance de l'Internet s'est exporté. Entre les deux phases du Sommet Mondial pour la Société de l'Information entre 2002 et 2005, la gouvernance de l'Internet, qui n'était qu'une question parmi d'autres, s'est imposée comme le problème majeur des télécommunications et de l'information à l'échelle mondiale (Sommet Mondial sur la société de l'Information, 2005). Aujourd'hui, cette question est également traitée par divers forums qui s'inscrivent davantage dans le champ de la

¹⁶ Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information, organisé conjointement par l'UIT et l'UNESCO, a eu lieu en deux phases entre 2002 et 2005 à Genève et Tunis.

coopération économique internationale telles que le G8 ou l'OCDE. L'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet a, dans une certaine mesure, réussi à introduire son modèle de gouvernance multipartenaire dans ces divers forums, notamment en s'imposant comme partenaire indispensable du G8¹⁷ ou de l'OCDE sur les questions touchant aux télécommunications. Le changement dans le champ spécifique de la gouvernance de l'Internet est en partie dû à des dynamiques globales de changement (Sum, 2003; Simpson, 2004) mais influence, à son tour, le changement dans d'autres sphères de la politique mondiale. On a donc un exemple de relation réciproque entre champ spécifique et champ du pouvoir international.

Conclusion

A travers l'exemple de la gouvernance de l'Internet, nous avons montré comment les concepts d'élite du pouvoir et de champ peuvent être opérationnalisés afin d'apporter un regard moins structuraliste et universalisant aux approches critiques d'économie politique internationale. Nous avons également montré que cette spécification et cette attention particulière portée aux relations entre acteurs ne signifient pas l'abandon d'une perspective critique sur le changement international de manière générale. L'introduction de ces concepts sociologiques participe donc à une prise en compte plus poussée de la complexité de la politique mondiale et de la différenciation entre les univers transnationaux tout en conservant à l'esprit les dynamiques historiques mondiales qui façonnent en partie le changement sectoriel. Dans le cas de la gouvernance de l'Internet, le changement a consisté en une privatisation partielle du régime de gouvernance et en l'inclusion de nouveaux acteurs dans les forums de prise de décision. Ce changement n'est pas spécifique au champ de la gouvernance de l'Internet mais a pris une forme et une ampleur particulières dans ce domaine. Ce changement a coïncidé avec l'émergence d'une élite du pouvoir qui a réussi à institutionnaliser sa domination sur le champ à travers la création de l'ICANN. En s'appuyant sur des garanties d'ouverture et de participation, l'élite du pouvoir s'est assuré le soutien de certains groupes et la passivité de la majorité des utilisateurs d'Internet, créant une situation proche de l'hégémonie au sein du champ. Ce modèle a ensuite fait face à certaines mobilisations de contre-élites, notamment lors de du Sommet Mondial sur la Société de l'Information. Il s'est enfin étendu à d'autres champs de la politique mondiale et fait figure aujourd'hui de référence pour certains théoriciens et praticiens de la politique mondiale. Il a entraîné un changement des pratiques d'usage au sein de l'OCDE et du G8, en tout cas en ce qui concerne les questions relatives aux télécommunications. Là où une approche structuraliste aurait vu un effet direct et indifférencié du néolibéralisme ou de la classe capitaliste transnationale sur la gouvernance de l'Internet d'une part et le G8 et l'OCDE d'autre part, une approche en termes de champs permet de retracer le parcours d'une dynamique internationale de changement à travers les traductions que les acteurs en font dans leur univers politique et à travers les influences qu'exerce un champ sur un autre. Ce type d'approche permet donc une analyse critique différenciée et centrée sur les acteurs du changement international.

¹⁷ On peut noter que si dans le cas de l'OCDE l'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet est bien présente, le cas de l'e-G8 de Deauville est différent puisque seules les multinationales de l'Internet étaient conviées, ce qui n'a pas manqué de faire réagir les autres groupes de l'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet à travers la voix de la Coalition pour la Gouvernance de l'Internet. Voir la tribune d'Izumi Aizu et Jermy Malcolm, « Monsieur Sarkozy, osez un eG8 forum multipartite » publiée dans Le Monde le 24 mai 2011.

Bibliographie

- Abbate, Janet (1999). *Inventing the Internet*. Cambridge, MA and London: MIT Press.
- Adler-Nissen, Rebecca (2011). "Inter- and Transnational Field(s) of Power. On a Field Trip with Bourdieu", *International Political Sociology* 5(3): 327-345.
- Altman, Roger C. (2009). "Globalization in Retreat. Further Geopolitical Consequences of the Financial Crisis", *Foreign Affairs* 88: 2-8.
- van Apeldoorn, Bastiaan (2004). "Theorizing the Transnational: A historical materialist approach", *Journal of International Relations and Development* 7: 142-176.
- Berry, Craig (2007). "Rediscovering Robert Cox: Agency and the Ideational In Critical IPE", *Political Perspectives* 1: 1-29.
- Bigo, Didier (2005). "La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation", *Cultures & Conflits* 58: 53-101.
- Boli, John et George, Thomas M. (1997). "World Culture in the World Polity", *American Sociological Review* 62: 171-190.
- Bourdieu, Pierre (1991). "Le champ littéraire", *Actes de la recherche en sciences sociales* 89: 3-46.
- Bourdieu Pierre (1993). *Sociology in Question*. London: Sage.
- Bourdieu Pierre (2000). *Propos Sur Le Champ Politique*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- Carrol, William K. et Fennema, Meindert (2002). "Is There a Transnational Business Community?", *International Sociology* 17: 393-419.
- Carroll, William K. (2010). *The Making of a Transnational Capitalist Class*. London: Zed Books.
- Cerny, Philip G. (1997). "Paradoxes of the Competition State: The Dynamics of Political Globalization", *Gouvernement and Opposition* 32: 251-274.
- Cerny, Philip G. (2010) *Rethinking World Politics. A Theory of Transnational Neopluralism*. New York, NY: Oxford University Press.
- Chenou, Jean-Marie (2011a). "From cyber-libertarianism to neoliberalism : hegemony and the institutionalisation of Internet governance in the 1990s", Papier présenté lors du quatrième congrès Critical Voices in Swiss IR, Zurich, mai 2011.
- Chenou, Jean-Marie (2011b). "Is Internet governance a democratic process ? Multistakeholderism and transnational elites", Papier présenté lors de la conférence générale de l'ECPR, Reykjavik, Août 2011, disponible sur www.ecprnet.eu/conferences/general_conference/reykjavik/.
- Coenen-Huther, Jacques (2004). *Sociologie des élites*. Paris: Armand Colin.
- Cox, Robert W. (1996 [1992]). "Global Perestroika", in Robert W. Cox et Timothy J. Sinclair (dir.), *Approaches to World Orders*, Cambridge: Cambridge University Press: 296-315.
- Cox, Robert W. (1993). "Gramsci, Hegemony and International Relations: an essay in method", in Stephen Gill (dir.), *Gramsci, Historical Materialism and International Relations*, Cambridge: Cambridge University Press: 49-66.

- Cox, Robert W. (1981). "Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory", *Millenium: Journal of International Studies* 10: 126-155.
- Cukier, Kenneth N. (2005). "Who Will Control the Internet? Washington Battles the World", *Foreign Affairs* 84: 7-13.
- Cutler, Claire A. (1999). "Private Authority in International Trade Relations: The Case of Maritime Transport", in Claire A. Cutler, Virginia Haufler et Tony Porter (dir.), *Private Authority and International Affairs*, Ithaca, NY: State University of New York Press: 283-329.
- Cutler, Claire A.; Haufler, Virginia et Porter, Tony (1999a). *Private authority and international affairs*. Ithaca, NY: State University of New York Press.
- Denord François; Hjellbrekke, Johs; Korsnes, Olav; Lebaron, Frédéric et Le Roux, Brigitte (2011). "Social Capital in the Field of Power: the Case of Norway", *The Sociological Review* 59(1): 86-108.
- Drake, William J. (2009). "Introduction: The Distributed Architecture of Network Global Governance", in William J. Drake et Ernest J. Wilson III (dir.), *Governing Global Electronic Networks. International Perspectives on Policy and Power*, Cambridge, MA: MIT Press: 1-79.
- Drezner, Daniel W. (2004). "The Global Governance of the Internet: Bringing the State back in", *Political Science Quarterly* 119: 477-498.
- Dunn Caveltly, Myriam; Mauer, Victoria et Krishna-Hensel, Sai Felicia (dir.) (2007). *Power and Security in the Information Age. Investigating the Role of the State in Cyberspace*. Aldershot, HR: Ashgate.
- Dunn, Myriam; Krishna-Hensel, Sai Felicia et Mauer, Victor (dir.) (2007). *The Resurgence of the State. Trends and Processes in Cyberspace Governance*. Aldershot, HR: Ashgate.
- Flyverbom, Mikkel, (2011). *The Power of Networks: Organizing the Global Politics of the Internet*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Froud, Julie; Savage, Mike; Tampubolon, Gindo et Williams, Karel (2006). "Rethinking Elite Research", *Journal of Management and Social Sciences* 2: 25-41.
- Georges, Alexander L. et Bennett, Andrew (2005). *Case studies and theory development in the social sciences*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Gill, Stephen (1990). *American Hegemony and the Trilateral Commission*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Goldsmith, Jack and Wu, Tim (2006). *Who controls the Internet? Illusions of a borderless world*. Oxford: Oxford University Press.
- Graz, Jean-Christophe et Nölke, Andreas (2008). *Transnational private governance and its limits*. London: Routledge.
- Graz, Jean-Christophe (2008). "Gare aux hybrides", *Etudes Internationales* 39: 361-385.
- Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (2005) *Rapport du groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet*, Château de Bossey, juin 2005.
- Held, David and McGrew, Anthony (2007). *Globalization theory: approaches and controversies*. Cambridge: Polity Press.
- Hirst, Paul, Thompson, Grahame et Bromley, Simon (2009). *Globalization in question*. Cambridge: Polity Press.

Hobson, John. and Seabrooke, Leonard (2007). *Everyday politics of the world economy*. Cambridge: Cambridge University Press.

Hobson, John M. (2007). "Is critical theory always for the white West and for Western imperialism? Beyond Westphalian towards a post-racist critical IR", *Review of International Studies* 33: 91-116.

ICANN (1998) Bylaws for Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. A California Nonprofit Public-Benefit Corporation.

International Political Sociology (2011), Special Issue: Bourdieu and the International, *International Political Sociology*, 5(3): 219-347.

Jagun, Abi (2007). "Economic barriers to development - cost of access to Internet infrastructure", in International Institute for Sustainable Development, *Internet Governance and Sustainable Development: Towards a Common Agenda*, IISD, Winnipeg: 93-111.

Kauppi, Niilo (2003). "Bourdieu's Political Sociology and the Politics of European Integration", *Theory and Society* 32: 775-789.

Keohane, Robert (dir.) (1986). *Neorealism and its critics*. New York, NY: Columbia University Press.

Keohane, Robert (2005). *After hegemony: cooperation and discord in the world political economy*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Kleinwachter, Wolfgang (2003). "Global Governance in the Information Age", *Development* 46:17-25.

Knafo, Samuel (2010). "Critical approaches and the legacy of the agent/structure debate in international relations", *Cambridge Review of International Affairs* 23: 493-516.

Kofman, Eleonore et Youngs, Gillian (1996). *Globalization: theory and practice*. London: Pinter.

Komaitis, Konstantinos (2010). *The current state of domain name regulation: domain names as second class citizens in a mark-dominated world*. London: Routledge.

Krasner, Stephen (1983). *International regimes*. Ithaca, NY: Cornell University Press.

Kurbalija, Jovan (2010). *An Introduction to Internet Governance*. Genève: DiploFoundation.

Leander, Anna (2007). "The "Realpolitik of Reason": Thinking International Relations through Fields, Habitus and Practice", *Copenhagen Business School. Department of Intercultural Communication and Management*, Working Paper No. 83.

Mathiason, John (2008). *Internet Governance. The new frontier of global institutions*. London: Routledge.

Mérand, Frédéric et Pouliot, Vincent (2008). "Le monde de Pierre Bourdieu: Eléments pour une théorie sociale des relations internationales", *Canadian Journal of Political Science*, 41(3): 603-625.

Morozov, Evgeny (2011). *The Net Delusion. The Dark side of Internet Freedom*. New York, NY: Public Affairs.

Mueller, Milton (2002). *Ruling the root: Internet governance and the taming of cyberspace*. Cambridge, MA: MIT Press.

- Mueller, Milton (2010). *Networks and States: The Global Politics of Internet Governance*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Mueller, Milton Mathiason, John K. H. (2007). "The Internet and Global Governance: Principles and Norms for a new Regime", *Global Governance* 13: 237-254.
- Ohmae, Kenichi (1995). *The End of the Nation State: The Rise of Regional Economies*. New York, NY: The Free Press.
- Ohmae, Kenichi (1999). *The borderless world: power and strategy in the interlinked economy*. New York, NY: HarperBusiness.
- Peris, Alvar (2010). "Internet e Identidad Nacional: Estado, dominios y comunidades virtuales", *IC: - Revista Científica de Información y Comunicación*, 7: 221-253.
- Phillips, Nicola (2005). "'Globalizing' the Study of International Political Economy", in Nicola Phillips (Ed.), *Globalizing International Political Economy*, Basingstoke, HA: Palgrave Macmillan.
- Raboy, Marc; Landry, Normand et Shtern, Jeremy (2010). *Digital Solidarities, Communication Policy and Multi-stakeholder Global Governance: The Legacy of the World Summit on the Information Society*, New York, NY: Peter Lang.
- Rioux, Michèle (2005). *La gouvernance globale. Les défis institutionnels de la globalisation*, in Michèle Rioux (dir.), *Globalisation et pouvoir des entreprises*, Outremont, QC: Athéna.
- Risse-Kappen, Thomas (2002). "Transnational Actors and World Politics", in Walter Carlsnaes, Thomas Risse-Kappen et Beth Simmons (dir.), *Handbook of International Relations*, Washington (DC) and London: Sage: 256-274.
- Rocher, Guy (2005). *Introduction à la sociologie générale*. Montreal, QC: Hurtubise.
- Rosenberg, Justin (2000). *The follies of globalisation theory: polemical essays*. London: Verso.
- Savage, Mike et Williams, Karel (2008). *Remembering elites*. London: Blackwell.
- Savage, Mike; Warde, Alan et Devine, Fiona (2005). "Capitals, assets, and resources: some critical issues", *The British Journal of Sociology* 56: 31-47.
- Scholte, Jan, (2000). *Globalization: a critical introduction*. Basingstoke, HA: St. Martin's Press.
- Scott, John (2008). *Modes of Power and the Re-conceptualization of Elites*, in Mike Savage and Karel Williams (dir.), *Remembering Elites*, London: Blackwell.
- Shapiro, Michael J. (2002). "Bourdieu, the state and method", *Review of International Political Economy* 9: 610-618.
- Simpson, Seamus (2004). "Explaining the commercialization of the internet: a neo-Gramscian contribution", *Communication and Society* 7: 50-68.
- Sklair, Leslie (2001). *The Transnational Capitalist Class*. Oxford/Malden, MA: Blackwell.
- Sommet Mondial sur la société de l'Information (2005) *Agenda de Tunis pour la Société de l'information*, Tunis, août 2005.
- Strange, Susan (1998a). *States and Markets*. London: Continuum.
- Strange, Susan (1998b). *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sum, Ngai-Ling (2003). "Informational Capitalism and U.S Economic Hegemony:

- Resistance and Adaptations in East Asia", *Critical Asian Studies* 35: 373-398.
- Vaucher, Antoine (2011). "Interstitial Power in Fields of Limited Statehood: Introducing a "Weak Field" Approach to the Study of Transnational Settings", *International Political Sociology* 5(3): 340-345.
- Waltz, Kenneth N. (2000). "Globalization and American Power", *National Interest* 59: 46-56.
- Wright Mills, Charles (2000) [1956]. *The Power Elite*. Oxford: Oxford University Press.
- Wynants, Marleen et Cornelis, Jan, (2008). *How open is the future? Economic, social & cultural scenarios inspired by free & open-source software*. Bruxelles: ASP-VUB Press.

Dans la collection « Travaux de Science Politique »

Disponibles sur www.unil.ch/iepi

51. **Oscar Mazzoleni, Mattia Pacella et Andrea Plata** (2011). Le elezioni cantonali ticinesi del 2011. Partecipazione e orientamento di voto fra lealtà, defezione, protesta.

50. **Olivier Fillieule** (2011). Disengagement process from radical organizations. What is so different when it comes to exclusive groups?

49. **Olivier Fillieule et Philippe Blanchard** (2011). Fighting Together. Assessing Continuity and Change in Social Movement Organizations Through the Study of Constituencies' Heterogeneity.

48. **Jean-Christophe Graz et Eva Hartmann** (2010). Global regulation of the knowledge-based economy : The rise of standards in educational services.

47. **Jean-Christophe Graz et Nafy Niang** (2010). Standards and services off-shoring in India : Moving beyond industry and institutional specificities.

46. **Maude Gex** (2010). Le divin profané par Da Vine ? La Contestation du brevet sur l'ayahuasca et les débats autour de la biopiraterie.

45. **Pacella Mattia** (2010). Qui gouverne le Tessin? Les Elites politiques cantonales tessinoises : l'évolution du profil sociologique des Conseillers d'Etat de 1905 à nos jours.

44. **Aline Mugny** (2010). Analyse du processus de réétatisation du secteur des eaux urbaines dans l'aire métropolitaine du Buenos Aires (1993-2009).

43. **Nicolas Rieder** (2009). La diffusion scientifique dans les Expositions universelles. Les sciences anthropologiques à l'Exposition universelle de Paris en 1889 et à la World's Columbian Exposition de Chicago en 1893.

42. **Philip Balsiger, Yassin Boughaba et Gwendoline Véniat** (2009). Conflit du travail et investissements militants. Les grèves des employés.es de Swissmetal à Reconvilier (2004-2006).

41. **Dietmar Braun** (2009). Federalism in South Africa – Can it work?

40. **Romain Bertrand** (2009). Habermas au Bengale, ou comment "provincialiser l'Europe" avec Dipesh Chakrabarty.

39. **Oscar Mazzoleni et Hervé Rayner** (2008). Une coalition gouvernementale durable. Emergence, institutionnalisation et crise de la «formule magique» en Suisse (1959-2003).

38. **Andrin Hauri** (2008). Les conséquences de la barrière de séparation entre Israël et la Cisjordanie à court et à long terme. Les perspectives pour la fondation d'un État palestinien.
37. **André Mach et Andrea Pilotti** (2008). Professionnalisation et changements de profils des parlementaires suisses au cours de la période récente (1980-2000)
36. **Olivier Fillieule** (2008). Travail militant, action collective et rapports de genre.
35. **Olivier Fillieule et Philippe Blanchard** (2008). Individual Survey in RALLIES (INSURA). A New Tool for Exploring Transnational Activism.
34. **Dupuis Johann** (2008). Analyse politique des conditions de succès et d'échec des marchés de droits d'émissions.
33. **Dietmar Braun et Björn Uhlmann** (2007). Ideas and Power in Swiss Health Care Party Politics.
32. **Fabrizio Gilardi, Katharina Füglistner et Stéphane Luyet** (2007). Learning from Others: The Diffusion of Hospital Financing Reforms in OECD Countries.
31. **Natalia Gerodetti** (2007). Enduring Legacies – Intersecting Discourses in the Context of Eugenics.
30. **Véronique Mottier** (2007). Meaning, Identity, Power : Metaphors and Discourse Analysis.
29. **Olivier Fillieule** (2007). On n'y voit rien ! Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires.
28. **Kathrin Daepf** (2006). La re-régulation sélective de la finance internationale : l'initiative sur les pays ou territoires non-coopératifs du GAFI.
27. **Martino Maggetti** (2006). Assessing the De Facto Independence of Regulatory Agencies. The Case of the Swiss Federal Banking Commission in the 1990?
26. **Dietmar Braun** (2006). Modernising Federalism. Towards Convergence in the Organisation of Intergovernmental Relations?
25. **Gilardi Fabrizio** (2006). The Same, but Different. Central Banks, Regulatory Agencies, and the Politics of Delegation to Independent Authorities.
24. **Péchu Cécile** (2006). Entre résistance et contestation. La genèse du squat comme mode d'action.
23. **Gotheil Sarah** (2005) ACCOBAMS. Les pays de mer noire, méditerranée et zone atlantique adjacente s'unissent pour la protection des cétacés.
22. **Schnyder, Gerhard, Martin Lüpold, André Mach et Thomas David** (2005) The Rise and Decline of the Swiss Company Network during the 20th Century.
21. **Buffat Aurélien** (2005) La mise en oeuvre de la réforme de l'armée suisse « Armée XXI » : les changements vécus à l'interne. Etude de cas des militaires professionnels des écoles, hôpital de la place d'armes de Moudon.

20. **Rey Léonard** (2005) La construction du marché intérieur suisse à la lumière de l'expérience européenne : centralité et intervention contrastée des Hautes Cours dans les processus d'intégration économique.
19. **Csikos Patrick** (2005) Emergence d'une nouvelle gouvernance internationale privée/publique : les cas des agences de notation financière et des normes comptables.
18. **Voegtli Michael** (2004) Entre paternalisme et Etat social. Le cas de la fabrique de chocolat Suchard (1870-1940).
17. **Chinotti Luca** (2004) Les effets de l'Accord sur l'Agriculture de l'Uruguay Round sur les pays en développement. Une entrave ou une opportunité pour le développement?.
16. **Afonso Alexandre** (2004) Internationalisation, économie et politique migratoire dans la Suisse des années 1990.
15. **Freymond Nicolas** (2003) La question des institutions dans la science politique contemporaine: l'exemple du néo-institutionnalisme.
14. **Steiner Yves** (2003) Le coût réel de l'indépendance de la banque centrale: économie politique comparée de la Deutsche Bundesbank et de la Banque du Japon dans les années soixante-dix.
13. **Braun Dietmar** (1999) Toward a heuristic framework of the Territorial division of Power in comparative public Policy research.
12. **Braun Dietmar** (1998) Bringing State structures back in: The Significance of Political Arena's in Political Decision-making.
11. **Kübler Daniel** (1996) Neighbourhood conflicts and dialogues.
10. **Mach André** (1995) Représentation des intérêts et capacité d'adaptation de l'économie suisse.
9. **Sancey Yves** (1995) Le Gentlemen's agreement de 1927. Lutte autour de la (non-)politisation de l'exportation du capital.
8. **Kübler Daniel** (1993) L'Etat face à la toxicomanie, action publique et contrat social.
7. **Leresche Jean-Philippe** (1993) Les transformations du pouvoir local en Suisse.
6. **Voutat Bernard** (1993) Les minorités territoriales, quelques considérations théoriques.
5. **Voutat Bernard** (1992) Les origines sociales de la "question jurassienne".
4. **Seiler Daniel-Louis** (1991) Le cas des partis politiques dans les nouvelles démocraties de l'Est européen.
3. **Kobi Silvia** (1991) Les "Neinsager" dans le processus référendaire suisse: des variations sur un thème mythique.

2. **Papadopoulos Ioannis** (1991) La Suisse: un "Sonderfall" pour la théorie politique?.

Spang Nadia (1991) Scholarly View of Japan throughout the XXth Century.

Vaziri Shahrokh (1990) Eléments de réflexion sur les partis politiques et références idéologiques dans le Tiers Monde.